

BANQUE DE CANDIDATURES

Le Centre de formation de La Haute-Gaspésie est à la recherche de candidates ou de candidats pour d'éventuels besoins en enseignement dans les domaines suivants :

Montage de lignes électriques et de télécommunications

Plomberie et chauffage

Santé, assistance et soins infirmiers

Numéro d'affichage :	ARH2324-230
Catégorie d'emploi :	Formation professionnelle
Supérieur immédiat :	La direction de l'établissement
Tâche :	Temps plein et temps partiel
Secteur :	Centre de formation de La Haute-Gaspésie, Sainte-Anne-des-Monts
Rémunération :	Selon la convention collective du personnel enseignant
Entrée en fonction :	À confirmer selon les besoins dans le domaine
Exigence :	<ul style="list-style-type: none">• Posséder un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine

Soumettre une candidature :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de relevés de notes et diplômes ainsi que d'une lettre de présentation par courriel à l'adresse qui suit : cvenseignant@csscc.gouv.qc.ca

Vous devez également consulter la liste des [documents obligatoires à transmettre](#) s'il y a lieu, pour que nous puissions considérer votre candidature.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs remercie tous les candidats de leur intérêt. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs se réserve le droit de faire passer un examen de français qui devra être réussi selon les exigences.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs souscrit à un programme volontaire d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés à savoir les femmes, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques sont encouragées à soumettre leur candidature. Si vous êtes une personne handicapée, vous pouvez recevoir, sur demande, de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Tout nouvel employé au Centre de services scolaire des Chic-Chocs doit se soumettre à la vérification des antécédents judiciaires tel qu'il est prévu dans la loi.